

Paris, 21 avril 2026

INTERVENTION CFTC – CONCERTATION HCSP SUR LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, avant d'entrer dans le cœur de mon propos, de poser un point de clarification essentiel.

La CFTC n'est pas un syndicat opposé aux entreprises. Nous reconnaissons pleinement la légitimité de l'initiative privée, la nécessité pour les entreprises de se développer, d'innover, de créer de la richesse, et, de dégager des profits. Cette réalité économique, nous ne la contestons pas.

Mais cette reconnaissance n'est pas sans contrepartie. Elle s'accompagne, pour nous, d'une exigence. Car le droit d'entreprendre, dès lors qu'il s'inscrit dans un cadre collectif et bénéficie, directement ou indirectement, du soutien de la puissance publique, emporte nécessairement des devoirs. Des devoirs en matière de justice sociale, de justes rémunérations, de partage de la valeur, de reconnaissance du travail et des compétences.

Autrement dit, la création de richesse ne trouve sa pleine légitimité que dans une répartition juste et équilibrée de ses fruits.

C'est dans cet esprit que la CFTC aborde ce débat.

Je veux également le dire avec sincérité : les propos que je vais tenir pourront, à certains moments, apparaître exigeants, voire difficiles à entendre, en particulier pour les organisations patronales. Mais ils ne s'inscrivent pas dans une logique d'opposition. Ils s'inscrivent dans une démarche de responsabilité. Si nous sommes réunis aujourd'hui, ce n'est pas pour camper sur des positions, mais pour avancer ensemble, éclairer le débat public et progresser vers davantage de transparence.

D'ailleurs, Aristote dans la métaphysique nous rappelle que la vérité ne se donne jamais d'un seul coup. Elle se cherche, elle se construit, elle s'approche. Et ailleurs, il compare l'action humaine à celle d'un archer tirant dans un couloir et visant une cible. Aujourd'hui des 2277 aides existent en direction des entreprises pour un montant de 211 milliards d'euros annuels, mais combien touchent leur cible dans le mille ? lesquelles sont très efficaces ? nous ne le savons pas.

Mais, peut-être la question la plus importante est de savoir où est la cible... et surtout de comprendre pourquoi l'on tire.

I. Clarifier la méthode sans perdre le sens : ne pas s'enfermer dans une définition au détriment de l'évaluation

Avant de définir ce qu'est une aide, il faut éviter que la définition elle-même ne devienne un blocage qui empêche d'évaluer les effets réels des politiques publiques qui ne seraient plus intégrer dans la définition « d'aide ».

Le travail engagé par le Haut-commissariat est utile. Il interroge les bénéficiaires, les dispositifs, les sources de financement. Mais il demeure incomplet s'il ne s'accompagne pas d'une interrogation plus fondamentale : celle de la finalité.

À cela s'ajoute un risque plus subtil. À force de vouloir définir ce qui entre ou non dans le champ des aides publiques aux entreprises, nous pourrions nous enfermer dans une controverse qui n'est pas sans rappeler la querelle médiévale des universaux. Le débat pourrait alors porter sur les catégories — ce qui est ou non une aide — au risque d'oublier l'essentiel : les effets concrets.

C'est pourquoi la CFTEC refuse que la définition devienne un instrument d'invisibilisation. Les allègements généraux de cotisations sociales en sont une illustration. Qu'ils soient qualifiés d'aide ou non ne change rien à leur réalité : ils mobilisent des ressources publiques considérables et produisent des effets économiques.

Dès lors, la position de la CFTEC est claire : toute intervention publique doit être évaluée, indépendamment de sa qualification. Ce qui importe, ce n'est pas son nom, mais son impact.

Or cet impact est ambivalent. Les allègements peuvent soutenir l'emploi, mais ils peuvent également enfermer une partie des salariés dans une trappe à bas salaires, freinant la progression des rémunérations et la montée en compétences. C'est précisément pour cette raison qu'ils doivent être évalués.

Au fond, ce n'est pas la définition qui doit déterminer l'évaluation.

C'est l'évaluation qui doit éclairer la pertinence des dispositifs.

II. L'absence de finalité révèle une faiblesse plus profonde : le recul de l'État stratège

Si la question du "pourquoi" n'est pas posée, c'est parce qu'il manque aujourd'hui une vision stratégique assumée de l'action publique.

Si cette question n'est pas pleinement posée, ce n'est pas un hasard. Elle révèle le recul de l'État stratège.

Un État stratège fixe des priorités, hiérarchise les objectifs, assume des choix. Aujourd'hui, nous sommes davantage face à une accumulation de dispositifs qu'à une stratégie cohérente.

Les aides se sont construites au fil du temps, par sédimentation, sans toujours être réinterrogées dans une vision d'ensemble.

Nous disposons d'instruments, mais pas toujours d'une direction clairement assumée.

III. Sans cap, il ne peut y avoir de pilotage : repenser l'architecture territoriale des aides

L'absence de stratégie empêche le pilotage, ce qui impose de clarifier les responsabilités et de réorganiser l'action publique au niveau territorial.

L'absence de stratégie conduit mécaniquement à une absence de pilotage. On ne pilote pas ce que l'on ne finalise pas.

Aujourd'hui, les aides publiques aux entreprises ne sont pas véritablement pilotées, ni dans leur allocation, ni dans leur articulation, ni dans leurs effets.

La CFTC propose donc de refonder leur architecture territoriale. Il s'agit d'identifier des opérateurs stratégiques, de clarifier les responsabilités et d'articuler plus efficacement les niveaux national et local.

L'empilement actuel dilue la responsabilité. Il faut désormais pouvoir dire clairement qui pilote quoi, et dans quel objectif.

IV. Sans transparence, il n'y a ni pilotage ni confiance : organiser le suivi et le contrôle démocratique

La transparence est la condition du pilotage et de la légitimité, ce qui suppose un suivi structuré et un contrôle renforcé au sein des entreprises.

On ne pilote que ce que l'on voit. Or la transparence est aujourd'hui insuffisante.

La CFTC propose la création d'un comité de suivi des aides publiques aux entreprises, chargé de consolider les données, de suivre les trajectoires et de rendre compte.

Mais la transparence doit également être interne aux entreprises. Elle doit s'appuyer sur la démocratie sociale. Nous proposons ainsi de renforcer le rôle des représentants du personnel, en leur donnant accès aux informations relatives aux aides perçues et en leur reconnaissant un droit de saisine de la DREETS en cas de non-respect des engagements.

Il s'agit d'inscrire le contrôle de l'argent public dans la réalité du dialogue social.

V. Transformer les aides en levier stratégique et en investissement : orienter, évaluer et ajuster pour garantir leur soutenabilité

Les aides publiques doivent être pensées comme un levier pour orienter l'économie, puis évaluées pour distinguer celles qui créent de la valeur de celles qui doivent être abandonnées.

Les aides publiques aux entreprises ne constituent pas en elles-mêmes un problème. Elles représentent un levier puissant pour orienter notre économie.

Elles peuvent soutenir l'innovation, la recherche, la montée en gamme, l'emploi — notamment des jeunes, des femmes et des seniors — ainsi que la transition écologique et la progression des rémunérations.

Mais pour que ce levier soit efficace, il doit être orienté. Toutes les aides ne se valent pas. Certaines créent de la richesse, d'autres moins.

Il y a des euros qui coûtent, et des euros qui rapportent.

C'est pourquoi la soutenabilité doit être abordée à partir de l'évaluation. Il faut pérenniser les dispositifs efficaces, les renforcer, et abandonner ceux qui ne produisent pas les effets attendus.

Retrouver la cible pour redonner du sens à l'action publique

Nous ne manquons ni de moyens, ni d'outils.

Ce qui nous manque aujourd'hui, c'est un cap, un pilotage, une transparence et une évaluation. En somme, d'une stratégie.

Car sans stratégie, nous continuerons à tirer...beaucoup...sans jamais être sûrs d'atteindre la cible.

Et au fond, ce n'est pas seulement une question d'efficacité économique.

C'est une question de responsabilité politique et démocratique.

Je vous remercie.